

Agir ensemble contre les mégots dans les espaces publics



ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

Ensemble, éliminons les mégots abandonnés

La présence des mégots de cigarette dans les espaces publics, en trop grande quantité sur les trottoirs des collectivités, nuit à notre société. Les collectivités sont de plus en plus mobilisées pour résoudre cette problématique. La ville de Paris déclare par exemple nettoyer plus de 2 milliards de mégots chaque année et la métropole Aix Marseille environ 500 millions.



Marie-Noëlle Duval,
Directrice générale d'Alcome

Ce problème concerne les grandes métropoles, mais pas seulement. Toutes les typologies de communes, rurales, touristiques, et urbaines sont concernées et impactées par les mégots abandonnés au sol. Selon une étude réalisée l'an dernier par les pouvoirs publics et ALCOME, en moyenne en France, 1,3 mégot est présent tous les 10 mètres de voirie.

Au-delà de la pollution visuelle du mégot sur les trottoirs, il s'agit de s'attaquer à la pollution environnementale. En effet, la composition du mégot comprenant à la fois du plastique (acétate de cellulose) et des substances chimiques néfastes à l'environnement rend sa biodégradation très longue. Il suffit d'un coup de vent ou d'une pluie pour acheminer rapidement ces mégots dans un avaloir et les retrouver jusque dans les cours d'eau puis les océans, où ils nuisent à la vie aquatique et aux écosystèmes.

Les conséquences du mauvais jet de mégot constituent ainsi un sujet de société et d'écologie.

Depuis 2021, la création d'Alcome s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction des mégots dans les espaces publics pour contribuer à un meilleur environnement pour notre faune et notre flore. En tant que Directrice Générale d'Alcome, premier éco-organisme en

Europe en charge de la diminution du nombre de mégots dans l'espace public, je suis très heureuse de pouvoir apporter des solutions concrètes et innovantes à cette problématique.

Je tiens vivement à remercier les associations de collectivités, environnementales et les buralistes qui, à travers leur partenariat avec Alcome, permettent de sensibiliser efficacement les fumeurs aux bons gestes. Leur soutien et leur mobilisation sont indispensables à cette mission. Leurs actions à nos côtés sont un vecteur puissant d'engagement et de résultats. Je les remercie très sincèrement et les encourage à poursuivre leurs actions en ce sens.

Grâce à un accompagnement d'Alcome auprès des collectivités en termes de soutiens financiers au nettoyage, de distribution de kits de communication et de dispositifs dédiés (cendriers de poche, éteignoirs sur corbeilles de rue et cendriers de rue), de plus en plus de communes s'engagent. Elles sont déjà plus de 1300 à avoir contractualisé avec nous, soit une couverture de 34% de la population française. Les mentalités évoluent. Appuyons-nous sur les jeunes générations, qui sont de plus en plus sensibles à la nécessité de changer les comportements, pour aller vers un meilleur environnement.

J'encourage toutes les collectivités à nous rejoindre pour réduire efficacement la présence de mégots au sol. J'ai pleinement confiance dans la capacité de l'ensemble des parties prenantes à relever ce défi de façon collective afin d'aboutir dans les meilleurs délais à des villes sans mégots dans les rues et espaces naturels.

Des rues sans mégot: la mission des villes écoresponsables

Les mégots de cigarettes sont une source de pollution massive et préoccupante pour les collectivités, tant en milieu urbain que rural. Afin de faire face à ce problème environnemental, il est nécessaire d'accompagner les communes dans leurs efforts de lutte contre cette forme de pollution. C'est dans cette perspective qu'a été créée Alcome en 2021, un éco-organisme dédié au nettoyage des déchets de produits du tabac, qui travaille déjà avec 90% des villes de plus de 50 000 habitants.

Les données sont significatives: en France, on trouve en moyenne 1,3 mégot de cigarette tous les dix mètres de voirie. Ce chiffre varie selon la densité de population, avec jusqu'à 4,5 mégots dans les grandes villes, contre moins de 0,8 en zones rurales, selon une étude menée par Alcome, les autorités publiques et l'ADEME. D'une biodégradabilité désastreuse, ces filtres de cigarettes, constitués d'acétate de cellulose, une fibre synthétique, mettent une douzaine d'années à se décomposer. Leur lente dégradation pollue les sols et les cours d'eau, tout en contribuant à la dégradation de l'espace public.

En réponse à cette situation, la loi Agéc de 2020, qui vise à lutter contre le gaspillage et à favoriser une économie circulaire, a instauré une filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les mégots. Cela signifie que les fabricants de tabac doivent désormais assumer une partie du coût lié à la collecte et au nettoyage des mégots abandonnés dans l'espace public. Ce financement est prélevé sous forme d'éco-contribution et reversé à des organismes dédiés comme Alcome. Ce modèle d'éco-organisme existe déjà pour de nombreux autres produits de consommation courante, tels que les piles ou les emballages.

Le premier éco-organisme de nettoyage en Europe

Alcome, mandaté et financé par les acteurs de l'industrie et de la distribution du tabac, a été officiellement agréé en août 2021 par le ministère de la Transition écologique. C'est le premier éco-organisme européen consacré à la réduction des mégots jetés dans l'espace public. Marie-Noëlle Duval, directrice générale d'Alcome, précise: « Notre rôle est d'accompagner les municipalités dans la réduction des mégots au sol en menant des campagnes d'information et en soutenant financièrement les communes pour le nettoyage. » L'objectif d'Alcome est ambitieux, puisqu'il s'agit de réduire de 40% le nombre de mégots abandonnés au sol d'ici 2027 et atteindre un taux de contractualisation avec 90% de la population française dès la fin de 2025.

Trois ans après son lancement, Alcome a déjà signé des contrats avec plus de 1300 communes, représentant plus de 20 millions de personnes, soit plus de 34% de



la population française. Les plus grandes métropoles françaises telles que Paris, Lyon, Marseille ou Lille ainsi que 90% des villes de plus de 50 000 habitants ont déjà adopté cette solution.

Marie-Noëlle Duval se réjouit de ces résultats: « Aujourd'hui, nous avons dépassé le millier de collectivités, représentant près d'un tiers de la population française. La courbe de contractualisations avec les collectivités croît de façon continue depuis notre lancement. » Afin de poursuivre cette dynamique, six délégués régionaux et bientôt 8 réalisent la promotion d'Alcome sur le terrain pour convaincre de nouvelles communes d'adhérer à cette initiative (voir page 8).

Financement du nettoyage et sensibilisation

Une étude menée par l'IFOP pour Alcome auprès de 400 maires révèle que 75% des élus estiment que les mégots contribuent à la dégradation de l'espace public, et 60% d'entre eux prévoient de privilégier la prévention et la sensibilisation auprès des fumeurs pour résoudre ce problème. En 2025, Alcome disposera d'un budget de 75 millions d'euros, pour financer des actions de sensibilisation et aider les collectivités dans leurs actions de nettoyage. « Nous apportons des soutiens financiers mais aussi de manière plus concrète nous fournissons des cendriers de poche, des cendriers de rue le tout avec des supports de sensibilisation », souligne Pierre-Etienne Delfly, responsable de la communication (voir p 4/5).

En parallèle, Alcome collabore étroitement avec des associations environnementales, comme Gestes Propres, pour développer ces solutions. La Confédération nationale des ruralistes s'implique également dans la sensibilisation des fumeurs, notamment à travers des campagnes contre les incendies de forêt menées en partenariat avec la Confédération des Sapeurs-Pompiers.

En plus d'accompagner les collectivités financièrement au nettoyage de leurs espaces publics, Alcome prend un soin particulier à sensibiliser les fumeurs aux bons gestes, au travers de sa marque Mon Mégot Où Il Faut. La prévention des citoyens demeure un point essentiel pour tendre vers une ville sans mégot au sol.



Des soutiens conséquents apportés aux collectivités

Fort de son accompagnement dès la mise en route du dossier (voir p 8), Alcome verse un soutien matériel et financier aux collectivités non négligeable.

Le soutien annuel s'articule de la manière suivante :

- ✓ **0,50 €** par habitant pour les villes de **moins de 5000 habitants**
- ✓ **1,08 €** par habitant pour les villes de **5000 à 50 000 habitants**
- ✓ **1,58 €** par habitant pour les **villes touristiques** (selon la classification de l'INSEE)
- ✓ **2,08 €** par habitant pour les villes de **plus de 50 000 habitants**

En plus de cette somme, Alcome propose :

- ✓ Une dotation annuelle de **cen­driers de poche** : **50 cen­driers** par tranche de 1000 habitants 
- ✓ **10 éteignoirs** par tranche de 1000 habitants **sur catalogue** (ou financement jusqu'à 42 €/éteignoir pour des modèles hors catalogue) 
- ✓ **1 cendrier de rue** par tranche de 1000 habitants sur catalogue (ou financement jusqu'à 250 € pour des modèles hors catalogue)
- ✓ Mise à disposition d'un **kit de sensibilisation** (guides méthodologiques, modèles de marquage au sol (clean tag), des affiches de sensibilisation pour divers supports, une vidéo pédagogique et bien d'autres outils)



Enfin, les collectivités peuvent demander à ALCOME de pourvoir à la gestion des mégots collectés séparément dès lors qu'ils sont massifiés à hauteur de 100 kg. Dans ce cas, Alcome désigne un collecteur chargé de mettre à disposition un contenant adapté, d'enlever les lots de 100 kg de mégots et de les acheminer vers un centre de valorisation.

Nudges: une bonne idée à perpétuer!

Les Français sont récalcitrants aux injonctions paternalistes. Jouer sur la culpabilité du fumeur demeure ainsi toute relative. Pourtant, certains procédés de sensibilisation de lutte anti-mégots ont prouvé leur efficacité : les nudges ! Petits points de détails de ces dispositifs.

Mettre à disposition un cendrier externe pour les fumeurs ne suffit pas à responsabiliser la totalité des fumeurs qui continuent à jeter leurs mégots de cigarettes sur le sol. Mais si l'on ajoute des nudges (littéralement traduits « petits coups de coude ») de mise en visibilité de ces cendriers, **les comportements tendent à changer positivement**.

C'est ce qu'a mis en lumière l'appel à projets développé par l'éco organisme Alcome, auquel 6 villes partenaires, de démographie et géographie différentes, ont participé : **Bourg-en-Bresse, Strasbourg, Dieppe, Landerneau, Tours et Massy**. Cette dernière recevait fin septembre les 5 autres villes candidates à l'appel à projets en présence d'Alcome pour restituer les enseignements de ce programme.

Leur point commun ? Une optimisation **visuelle** d'un message ou d'un cendrier de rue, relevés des dispositifs de collecte (cendriers, corbeilles), relevés des usages et mésusages (par un institut de sondages indépendant) et enfin, interviews sur la perception et le comportement au regard des mégots et des nudges.

Pour quels résultats ?

Les sciences sociales, ça marche ! L'appel à projets a permis de tirer de nombreuses conclusions, parmi lesquelles :

- ✓ Perception positive des nudges installés près des corbeilles/cendriers
- ✓ Les nudges génèrent objectivement une **diminution des mésusages !**
- ✓ Les nudges rapprochent une partie des fumeurs des dispositifs de collecte

Fort de ces constats, pourquoi ne pas systématiser ces dispositifs afin de **guider davantage** des fumeurs qui se sentiraient peu concernés ?



Challenge zéro mégot à Marchiennes

En ce qui concerne l'élimination des mégots dans les rues, toute initiative est bonne à prendre. Du 1^{er} au 30 juin, la ville de Marchiennes a organisé un challenge « zéro mégot » dans ses rues. **Une initiative ludique et citoyenne**. Marchiennes a d'ailleurs gagné le prix « Coup de pouce » dans le cadre du concours coorganisé par Construction 21 et Alcome. Le point avec Quentin Bernard, Délégué à la Propreté Urbaine et au Cadre de Vie.

Comment avez-vous eu l'idée d'organiser ce challenge ?

QB : Nous organisons depuis plusieurs années un « World Cleanup Day » au sein de la commune qui consiste en un ramassage global des déchets et débris dans les rues. Nous voulions aller plus loin sur le véritable problème que sont les mégots de cigarettes.

Quels étaient les principes de ce challenge original ?

QB : C'est très simple. Nous proposons aux habitants de se munir d'une bouteille en plastique d'un litre et de la remplir de mégots trouvés dans les rues. **Une bouteille pleine ramenée est ensuite échangée contre un bon de 5 euros utilisable dans les commerces de la ville**. Trois bouteilles maximums par personne sont échangeables.

L'opération a-t-elle été un succès ?

QB : Un succès tout relatif mais cela ne nous empêchera pas de **réitérer des initiatives équivalentes**. Nous voulons sensibiliser le monde associatif et les commerces à ce problème des mégots de rues. Nous avons besoin d'une aide matérielle pour continuer à installer des cendriers de rue, d'installer des stands pour sensibiliser les habitants et de donner des boîtes à mégots aux fumeurs. **Nous ne nous arrêterons pas là !**



Mobilisation générale contre les mégots jetés au sol pour protéger l'environnement

Située entre mer et montagnes dans le sud de la France, Banyuls-sur-Mer est reconnue pour ses paysages époustouflants. Mais saviez-vous que **la ville est également engagée dans la lutte contre les déchets abandonnés, notamment les mégots de cigarette**? Ces déchets, très polluants, représentent une menace pour la propreté des plages et espaces publics, et surtout pour nos ressources en eau: les mégots mettent plus de 10 ans pour se décomposer intégralement, durant lesquels ils diffusent des matières plastiques et de nombreuses substances toxiques pour les écosystèmes. Pourtant, **c'est le déchet que l'on retrouve le plus lors des ramassages**.

Depuis 2023, **Banyuls-sur-Mer a signé un partenariat avec ALCOME** pour renforcer ses actions contre les mégots abandonnés. Ce partenariat permet à la ville de bénéficier de soutien dans la sensibilisation et dans la mise en place d'actions concrètes pour réduire cette pollution.

En 2024, Banyuls-sur-Mer a reçu le prix de la meilleure action de prévention pour son plan «Objectif zéro mégot par terre» lors de Vendanges en Fête. Avec 8000 cendriers de poche distribués, des cendriers et éteignoirs sur corbeilles installés, et une communication ciblée, la ville a plus que prouvé son engagement.

Parmi les actions mises en place figurent l'installation de **cendriers sur pied, la création de zones non-fumeurs, et la distribution de cendriers de poche**. La ville mène également des campagnes de sensibilisation et effectue des suivis dans des zones à haute concentration de mégots.

Banyuls-sur-Mer démontre que **la protection de l'environnement est l'affaire de tous**. Habitants et touristes sont désormais impliqués afin de préserver ce cadre de vie exceptionnel.



Rouen récompensée pour sa lutte contre les mégots dans l'espace public

En 2023, Rouen a décroché le «Grand Prix» du concours Alcome, qui saluait l'engagement de Rouen dans la protection de l'environnement et la propreté urbaine. Grâce à des initiatives comme la distribution de cendriers de poche, la mise en place de sites pilotes et des campagnes de sensibilisation, la ville a réussi à diminuer de 50% la présence de mégots sur les sites concernés.

En 2024, Rouen a remporté le «Grand Prix» du concours Alcome pour son engagement dans la réduction des mégots jetés dans l'espace public. **En France, on retrouve en moyenne 1,3 mégot tous les 10 mètres de voirie, et jusqu'à 4,5 mégots dans les villes plus denses**. La ville de Rouen, consciente de cette problématique, a mis en place plusieurs actions pour y remédier. Dès 2022, des sites pilotes ont été sélectionnés, des cendriers de poche distribués par les buralistes, et des campagnes de communication lancées pour sensibiliser les citoyens. De plus, des agents municipaux ont été affectés à la médiation sur les sites concernés. **Une communication régulière a accompagné l'expérimentation, avec des cleanwalks organisés pour nettoyer la ville**.

Le concours Alcome, destiné à encourager les collectivités, organisateurs d'événements et entreprises à mettre en œuvre des solutions reproductibles et efficaces contre les mégots, a distingué Rouen pour sa stratégie globale qui a permis de **réduire de 50% les mégots présents dans les zones testées**. Le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, et Kader Chekhemani, Adjoint au maire, ont souligné que la propreté est une responsabilité collective, chaque citoyen devant faire preuve de respect de l'environnement.

En plus de ce «Grand Prix», d'autres prix ont été décernés dans diverses catégories, notamment pour la prévention des mégots dans l'événementiel et l'innovation. Banyuls-sur-Mer, Thonon-les-Bains et Saint-Jean-de-Luz ont été récompensées pour leurs actions spécifiques, et trois mentions spéciales ont été attribuées à d'autres initiatives, telles que le «Mégothon» et le projet «Coup de cœur» de Liffré.



Tous les savoirs-faire d'Alcome en images



La campagne de sensibilisation Mon Mégot Où Il Faut est déployée sur plusieurs supports dans de nombreuses villes de France (ici, à l'arrière d'un bus parisien)

Le cendrier de poche est un incontournable de la réduction des mégots, il est léger, durable, fabriqué en France, et rentre dans toutes les poches. Alcome en a distribué plusieurs millions gratuitement depuis sa création, aux collectivités, festivaliers, et associations



Une opération de ramassage de déchets dans le cadre du programme de la ville pilote Banyuls-sur-Mer, « Banyuls passe au vert ». Le mégot, est, pour ne pas changer, le déchet le plus ramassé dans ce type de collectes



Une corbeille de rue de la ville de Dieppe équipée d'un « nudge » (petit coup de pouce). Rendre plus visible une corbeille de rue ou un cendrier permet de réduire le nombre de mégots au sol



Jeter son mégot dans le contenant adapté, c'est le geste à adopter. Alcome met à disposition des communes en contrat un catalogue de corbeilles avec éteignoirs et cendriers de rue, pour que les collectivités puissent gratuitement (selon un quota) se fournir en dispositifs de collecte des mégots



De nombreuses villes accompagnées par Alcome choisissent d'apposer un clou ou un médaillon avec un message de prévention inscrit à proximité d'une bouche d'égout. Beaucoup de villes traversées par un cours d'eau, fleuve, emploie ce levier de sensibilisation

Alcome s'est rendu à Pau, sur une étape du Tour de France 2023 pour sensibiliser le grand public au jet de mégot, et au risque d'incendies associé. L'été est en effet très propice aux départ d'incendies, l'éco organisme Alcome s'est donc associé aux pompiers et buralistes pour cette opération



Comment contractualiser avec Alcome ?

Pour bénéficier de l'accompagnement matériel et financier d'Alcome, votre commune s'engage à réfléchir à une **stratégie mégots**.

La marche à suivre est la suivante :

- ✓ Etablir un **état des lieux des hotspots** mégots (un espace public concentrant une quantité importante de mégots) et des dispositifs de collecte
 - ✓ D'élaborer un plan de communication « mégots » ainsi qu'un plan de répression (des modèles vous sont fournis dans notre kit de sensibilisation)
 - ✓ Et enfin d'établir un **bilan des actions menées** dans l'année sur le sujet mégot
- **L'inscription est des plus aisées** : il suffit que la collectivité s'inscrive sur le portail en ligne d'Alcome, de téléverser la délibération du conseil municipal ainsi que le contrat signé. Rien de plus simple !
 - Maintenant que votre commune est inscrite, il vous faut :
 - ✓ Compléter les annexes sur l'espace collectivité sous 90 jours après la signature du contrat. C'est à partir de cette date que le calcul des soutiens financiers démarre, ne perdez pas de temps !
 - ✓ Envoyer le bilan annuel présentant les actions menées durant l'année écoulée
 - Tous **les soutiens financiers sont versés en année N+1**, après analyse du bilan annuel.

ÉTAPES CLÉS DE CONTRACTUALISATION



Pour de plus amples détails, n'hésitez pas à nous contacter par mail à cette adresse :

contact@alcome.eco

Votre interlocuteur régional à votre écoute



Aliénor GALAMEZ
alienor.galamez@alcome.eco
07 86 34 01 56



Alizée RIBAS
alizée.ribas@alcome.eco
06 07 53 34 91



Antonine WADOUX
antonine.wadoux@alcome.eco
06 81 57 64 17



Bastien HUET
bastien.huet@alcome.eco
06 49 57 92 90



Cédric MARCHAND
cedric.marchand@alcome.eco
06 07 53 52 46



Camille MÉLINE
camille.meline@alcome.eco
06 49 71 71 38



Maud ROLLAND
maud.rolland@alcome.eco
07 86 64 97 41



Pauline LEROUX
pauline.leroux@alcome.eco
06 81 60 01 67

Nous contacter

ALCOME

L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

Tél : 09 80 80 08 76
contact@alcome.eco

